

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 17 juillet 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (236r, 237v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 17 juillet 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47863>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 juillet 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Taupier, J.](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

# Description

Résumé Godin demande à Taupier de ne pas tenir compte de ses observations sur la blanchisseuse qu'il aurait employée, information qui semble erronée. Godin observe que Taupier n'a pas véritablement compris le rôle qu'il doit jouer au Familistère : « Je crois que malgré les instructions que je me suis attaché à vous donner pour votre entrée en fonctions, vous croyez trop encore que vous pouvez diriger le Familistère en vous appuyant sur un régime d'autorité. Vous vivez au milieu d'une institution dont vous avez besoin de comprendre le principe. Nul ne doit s'y imposer, mais chacun doit s'y faire admettre, et c'est en respectant la dignité et le sentiment des autres que cela est possible. » Godin demande à Taupier de respecter les règles de la Caisse de pharmacie et de ne pas signer pour son compte des bulletins qui devraient l'être par le délégué du comité : Taupier doit abandonner la pensée que la seule autorité du Familistère est celle de l'économie. Il lui demande également de ne pas intervenir dans les rapports particuliers des familles entre elles au Familistère. Sur la vente de « rossignols » [marchandises défraîchies].

Notes Taupier répond à Godin dans une lettre du 18 juillet 1884, copiée sur les folios 52r et 53v du registre Cnam FG 16 (2).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Critiques](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 14/12/2023

---

versailles 17 Juillet 76

Monsieur Gaspard.

Il n'y a pas à s'arrêter davantage que fait dans si vous ai entretenu, au sujet de notre Blanchisserie, le moins - c'est que ce soit une erreur.

Je voudrais que il en soit de même du sentiment que j'éprouve que vous ne comprenez pas véritablement le rôle que vous avez à remplir dans mon établissement.

Ne vous effrayez pas trop de ce que je vous en dis, mais j'ai besoin dans votre propre intérêt de vous signaler les points sur lesquels vous me paraissiez ne pas comprendre

ce qui est à faire, afin de vous éviter de courir embarras pour l'avenir. Je crois que malgré les instructions que je me suis attaché à vous donner pour votre entrée en fonctions, vous croirez trop encore que vous pouvez diriger le Familistère en vous appuyant sur un régime d'autorité. Nous vivons au milieu d'une institution dont nous avons besoin de comprendre le principe. mal ne doit pas imposer, mais chacun doit se faire admettre, et c'est en respectant la dignité et le sentiment des autres que cela est possible. La caisse de pharmacie me donne lieu de remarquer que vous ne tenez pas assez compte de la bourse réglée à

observer, puisque vous signez pour votre propre compte des bulletins au nom du comité quand ils devraient être rédigés de la signature du délégué de ce comité même. Cela est bien peu de chose en apparence, mais cela m'indique que vous ne verriez bientôt dans l'institution du Familiestère d'autre autorité que celle de celui qui remplit les fonctions d'économie.

C'est là une interprétation dont il vous fait promptement revenir, autrement nous vous rendriez complètement impossible. Nous avons donc à payer nous-mêmes les bulletins de pharmacie que nous avions signés, puisqu'ils sont une infraction au règlement de cette société.

Je profite de cela pour vous dire de ne pas intervenir dans les rapports particuliers des familles entre elles au Familiestère. Limitez votre seule action aux soins des services et n'intervenez auprès des personnes qu'autant qu'elles sont attachées aux services mêmes du Familiestère. Les familles ne doivent se croire ni de servir sous la dépendance de personne.

Je ne comprends pas que vous me signaliez des "rossignols" évidents depuis 10 ans au Familiestère. J'ai toujours demandé que ces choses soient liquides, et j'ai fait moi-même liquider la chaussure il y a pas bien longtemps. Je crois donc qu'il faudrait faire un rayon spécial de ces rossignols et en faire profiter la population, au lieu de les vendre au dehors.

Je vous salut très sincèrement 